

Taux de conversion pour l'année 2024

Taux de conversion dans Group Invest pour les personnes nées à partir de 1953. Pour la partie obligatoire, c'est l'année de naissance qui est déterminante, tandis que pour la partie surobligatoire, c'est l'année tarifaire au moment du départ à la retraite qui est prise en compte.

Prestations de combinaison: 100 %¹, 60 %¹, 20 %¹

Obligatoire	Age de retraite	Hommes	Femmes
	58	5,588 %	5,708 %
	59	5,729 %	5,857 %
	60	5,878 %	6,018 %
	61	6,037 %	6,192 %
	62	6,207 %	6,379 %
	63	6,390 %	6,581 %
	64	6,587 %	6,800 %
	65	6,800 %	6,914 %
	66	6,930 %	7,034 %
	67	7,066 %	7,159 %
	68	7,209 %	7,291 %
	69	7,361 %	7,431 %
	70	7,523 %	7,580 %

Surobligatoire	Age de retraite	Hommes	Femmes
Homme et femme	58	4,690 %	4,690 %
	59	4,791 %	4,791 %
	60	4,895 %	4,895 %
	61	5,004 %	5,004 %
	62	5,118 %	5,118 %
	63	5,238 %	5,238 %
	64	5,365 %	5,365 %
	65	5,500 %	5,500 %
	66	5,645 %	5,645 %
	67	5,801 %	5,801 %
	68	5,969 %	5,969 %
	69	6,150 %	6,150 %
	70	6,345 %	6,345 %

¹rente de vieillesse (A) = 100%, rente de conjoint (V) = 60 % A, rente d'enfant de pensionné (R) = 20 % A